

ment pour que, dans les années à venir, grâce à la conférence de San-Francisco, grâce au pacte qu'ont signé les nations du monde en vue de la paix, nous puissions, sinon avec pleine assurance, du moins avec confiance, entrevoir le jour où seront exaucées les prières des millions d'individus qui, partout au monde, se sont agenouillés chaque soir au pied de leur lit, pendant la Conférence de San-Francisco, et ont demandé à Dieu que s'effacent les plaies et les cicatrices que la guerre a laissées sur l'humanité de toutes les races, de toutes les croyances et de tous les pays. Ces gens, comme nos propres citoyens, ont prié pour que vienne le jour d'une paix juste et durable avec son soleil éclairant le monde de ses rayons, ce jour qu'a si prophétiquement immortalisé lord Tennyson, il y a tant d'années, quand il a écrit ces vers :

Till the war-drum throbb'd no longer, and the
battle-flags were furl'd
In the Parliament of man, the Federation of
the world.
There the common sense of most shall hold a
fretful realm in awe,
and the kindly earth shall slumber, lapt in
universal law.

Nous appuierons la résolution.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggart) : Monsieur l'Orateur, nous avons entendu deux des délégués qui ont assisté à la conférence de San-Francisco. Le ministre de la Justice, qui est également secrétaire d'Etat suppléant pour les Affaires extérieures (M. St-Laurent) a fait un exposé élaboré des réalisations de la Conférence et, à mon sens, il a fort bien expliqué la charte elle-même. Mon honorable ami le député de Peel (M. Graydon) a fait revivre dans cette enceinte l'atmosphère cosmopolite qui régnait à San-Francisco. Nous avons appris que les délégués qui y étaient réunis ont tous, sans distinction de race, de croyance ou de couleur, contribué au succès de la conférence. Tous semblaient avoir été doués par la divine Providence d'une aptitude égale à discuter et à comprendre les affaires du monde où nous vivons.

Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je préfère remettre à jeudi après-midi le discours que je désirais prononcer au cours du présent débat, et comme il est onze heures je propose le renvoi de la discussion.

(Sur la motion de M. Coldwell, la suite du débat est renvoyé à une séance ultérieure.)

SUBSIDES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—MINISTÈRE DES PÊCHERIES

L'hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des anciens combattants) : Hier soir, monsieur l'Orateur, j'ai laissé entendre

qu'avec le consentement de la Chambre, nous proposerions de mettre en délibération les crédits de deux ministères, vu que nous n'en avons pas encore mis un seul en délibération. Il n'y aura pas de discussion sur les postes que je mettrai à l'étude. Je propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Macdonald, Brantford.)

L'hon. M. MACKENZIE : J'appellerai le crédit n° 1 de l'agriculture et demanderai que le crédit soit réservé.

(Le crédit est réservé.)

L'hon. M. MACKENZIE : J'appellerai le crédit n° 72 du ministère des Pêcheries, et je demanderai qu'il soit réservé.

(Le crédit est réservé.)

Rapport est fait de l'état de la question.

Sur motion de l'honorable M. Mackenzie la séance est levée à 10 heures et 55 minutes du soir.

Mercredi 17 octobre 1945.

La séance est ouverte à trois heures.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

RENOI DES RAPPORTS ANNUELS ET DE CERTAINS CRÉDITS AU COMITÉ DES CHEMINS DE FER ET DE LA MARINE MARCHANDE

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports) : Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre le budget financier des chemins de fer Nationaux du Canada et de la Canadian National (West Indies) Steamships Limited pour l'année civile 1945. Je propose donc :

Que le budget susmentionné soit renvoyé au comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que l'Etat possède, exploite et contrôle, ainsi que le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année 1944 qui fut déposé à la Chambre le 11 avril 1945 et les rapports annuels suivants pour l'année 1944 déposés le 12 avril 1945 :

Réseau des chemins de fer Nationaux du Canada,

Canadian National (West Indies) Steamships Limited,

Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada,

Rapport de l'auditeur au Parlement, ainsi que les numéros suivants des crédits de 1945-1946 :

377. Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes, réseau des chemins de fer Nationaux du Canada ;